

LE BARBEAU DE BABOEUF ET ENVIRONS

ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

FONDEE LE 06/06/1931 *STATUTS DECLARES LE 19/09/1931 A BEAUVAIS ET PARUS AU J.O. DU 29/09/1931



SIEGE SOCIAL MAIRIE DE 60400 BABOEUF (OISE)

C.C.P. LA SOURCE N°33 201 70 W : C. P. M. A.
C.C.P. PARIS N° 18 952 65 B : COMPTE COURANT

PRESIDENT: Claude MOURET

100, Rue Karry
60400 BABOEUF

☎ 03.44.43.04.37

☎ 06.73.06.14.00

✉ mouret.claude@wanadoo.fr

🌐 <http://lebarbeaudebaboeuf.clubdiscussion.net>

LA CARTE DE PECHE EN 2010

PRIX DES CARTES	Carte de Pêche COMPLETE Rivière Oise + Canal Latéral	TIMBRE ANNUEL ETANG LES VIVIERS	TOTAL
CARTE ANNUELLE « PERSONNE MAJEURE » + de 18 ans du 01/01/10 au 31.12.10 (4 lignes)	60,00 €	20,00 €	80,00 €
CARTE ANNUELLE « PERSONNE MINEURE » - de 18 ans & à partir de 12 ans du 01/01/10 au 31.12.10 (4 lignes)	15,00 €	7,00 €	22,00 €
CARTE ANNUELLE « DECOUVERTE Femme » + de 18 ans du 01/01/10 au 31.12.10 (1 ligne) (les femmes désirant pêcher à plusieurs lignes doivent s'acquitter de la carte « Personne majeure »)	30,00 €	7,00 €	37,00 €
CARTE ANNUELLE « DECOUVERTE » - de 12 ans du 01/01/10 au 31.12.10 (1 ligne)	2,00 €	0,00 €	2,00 €
CARTE JOURNALIERE (PERSONNES MAJEURES & MINEURES) <u>disponible le jour de validité</u> (Tarif journalier - période du 01/01/10 au 31/12/10)	10,00 €	5,00 €	15,00 €

Aucune copie des timbres ne peut être délivrée ; en cas de perte, le pêcheur doit de nouveau les acquérir.
Une fois collés sur une carte délivrée, les timbres doivent être oblitérés par cachet ou signature du dépositaire.

Le Président,

Claude MOURET